

Grenoble

« La préfecture fabrique des sans-abri et des sans-papiers »

La quasi-impossibilité d'obtenir des rendez-vous en préfecture de l'Isère perdure. Et de nombreux Isérois se retrouvent sans papiers, donc sans travail ni ressources, alors qu'ils ont les documents requis. Des collectifs ont manifesté mercredi. Ils menacent d'aller en justice.

Depuis le passage au tout numérique de la préfecture de l'Isère, il est extrêmement difficile d'obtenir un rendez-vous, notamment pour les dossiers de titres de séjour. Ce constat, auquel nous avions accordé un vaste dossier le mois dernier, c'est celui du business des rendez-vous, monnayés par des intermédiaires sans scrupule (et sans garantie de résultat) qui embolisent le système. « La préfecture n'assure plus son rôle de service public, souligne Pierre Michaud du collectif "Bouge ta pref 38". Nous avons un petit espoir avec l'arrivée de la préfète et avons des propositions à lui faire. Nous avons déjà adressé une mise en demeure à la préfecture mais si rien ne

change d'ici au 18 décembre, nous entamerons une action judiciaire auprès du tribunal administratif en référé suspension. C'est attristant d'en arriver là mais nous utiliserons tous les moyens pour que cesse cette indignité. »

« Ce document de renouvellement est devenu de l'or à Grenoble »

Ce référé, Jean-Louis y a déjà eu recours pour sa femme. Avec succès. « On s'y était pris à temps mais le dossier n'avait pas été traité par la préfecture, au point que son employeur a dû s'en séparer, alors qu'elle travaille dans un secteur en tension. La préfecture a finalement été condamnée au tribunal à lui transmettre son titre de séjour, à 1 000 € d'amende au titre des frais de procédure qu'on avait engagés et elle a récupéré son emploi. »

Mais tous, tant s'en faut, n'ont pas abouti à cette issue positive. Ce que souligne Emmanuel Omonologo, représentant de l'association des étudiants africains de l'Isère



Ils étaient un peu plus de 200 à manifester mercredi en fin de matinée devant la préfecture.

Photo Le DL/Jean-Benoît Vigny

présent à la manifestation devant la préfecture. Manifestation des élus de Grenoble, Meylan, de l'opposition du conseil régional ainsi que Lyes Louffok, candidat (NFP) aux législatives sur la première circonscription de l'Isère en janvier. Emmanuel Omonologo détaille : « Nous avons encore 500 dossiers dans ce cas. Ils n'ont plus de titre de séjour, ne peuvent plus ni étudier, ni

travailler, ni bénéficier des allocations auxquelles ils ont droit, ou aller chez le médecin. Ce document de renouvellement est devenu de l'or à Grenoble. La préfecture fabrique des sans-abri et des sans-papiers aujourd'hui. » « On réclame la reprise du dialogue avec la préfecture qui l'a rompu il y a à peu près un an car la situation est inacceptable », note Steve Fluxman, représentant le syndicat

CGT des travailleurs sans-papiers.

Le mois dernier, la préfecture avait reconnu qu'un module de prise de rendez-vous de plusieurs préfectures était « victimes d'actes malveillants provoquant de graves dysfonctionnements et ne permettant pas aux usagers de réserver des créneaux de rendez-vous comme cela est prévu ».

● Jean-Benoît Vigny

Grenoble

Fonction publique : manifestation dès 10 heures ce jeudi

Plusieurs syndicats de la fonction publique ont appelé à une journée nationale d'action et de grève pour dénoncer notamment des coupes budgétaires dans l'administration. Le défilé grenoblois partira à 10 heures de la gare.

Soignants, enseignants, agents de la fonction publique, ils devraient être nombreux en grève ce jeudi dans toute la France en général, en Isère en particulier. À l'appel de la majorité des syndicats de ces secteurs, une manifestation aura donc lieu à partir de 10 heures depuis la gare de Grenoble. Le cortège empruntera ensuite l'avenue Alsace-Lorraine jusqu'à la place Victor-Hugo (actuellement occupée par le marché de Noël) puis gagnera le boulevard Agutte-Sembat et la



Combien seront-ils dans le cortège ? La participation à la manifestation sera l'un des enjeux des organisations syndicales alors que de multiples revendications devraient se conjuguer. Archives photo Le DL/Jean-Benoît Vigny

rue Lesdiguières. Terminus de la manifestation prévue devant la préfecture, place de Verdun. Le réseau de transports en commun, et particulièrement des lignes de tramway, sera for-

cément perturbé dès 9 h 30.

La dernière grande manifestation à Grenoble remonte au 15 juin dernier, entre 6 500 et 8 000 personnes avaient défilé contre l'extrême droite.

Isère ● Le représentant des étudiants au Crous réagit à l'annonce du gouvernement

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Patrick Hetzel, a annoncé le lancement d'une aide financière de l'État, dès février 2025, pour les étudiants ne disposant pas d'un restaurant Crous, ou conventionné, de proximité. Cette aide mensuelle s'élèvera à 40 € pour les boursiers, à 20 € pour les non-boursiers. Timothée Vitasse, étudiant élu au Crous Grenoble Alpes pour Interasso, a réagi : « L'aide devrait compenser l'achat d'un repas lorsque l'étudiant ne dispose pas d'un restaurant Crous ou conventionné à proximité. Là où on est déçu, c'est que cette aide est insuffisante car elle revient, pour les jours ouvrés, à 0,90 € par midi pour les non-boursiers et à 1,80 € pour les boursiers, ça ne permet même pas d'acheter la moitié d'un repas ! Une enquête nationale montre que les étudiants sautent en moyenne 3,5 repas par semaine et on pense que c'est probablement plus élevé pour les étudiants qui sont éloignés de la restauration du Crous et des services universitaires. On parle ici essentiellement de la restauration, mais dans les sites de formation délocalisés, éloignés des services, les étudiants ont d'autres difficultés, comme le manque de logement Crous ou des frais de transport qui sont généralement plus élevés. D'ailleurs, la Fage [Fédération des associations générales étudiantes] demande une réforme des bourses en profondeur, qui prenne en compte une compensation de territorialisation, parce qu'un étudiant à Paris va forcément payer plus cher qu'un étudiant à Marseille. »

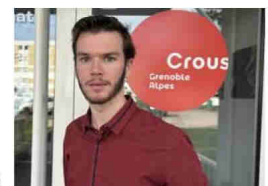


Photo Le DL/A.-É. Bozon-Verduraz